REPUBLIQUE DU SENEGAL



LE DIALOGUE PERMANENT EST NOTRE CREDO

<u>LE PRESIDENT</u> N/Réf: Cnds/009/2011/11/907

Dakar, le 11 novembre 2011

Objet: INVITATION 10ème SESSION ORDINAIRE DU CNDS

Madame le Ministre d'Etat,

Conformément aux dispositions de la Charte nationale sur le Dialogue social, le Comité national du Dialogue social (CNDS) organise du 21 au 25 novembre 2011 à la Résidence Hôtelière « NDAMBOUR», 121, rue Carnot Dakar, sa 10ème session ordinaire, dont le thème central portant sur : «SOCLE DE PROTECTION SOCIALE: QUELLE STRATEGIE POUR LA MISE EN ŒUVRE AU SENEGAL ?»

En vue d'une participation effective de votre ministère, je vous demande de bien vouloir désigner un représentant de la Cellule de suivi des programmes de lutte contre la pauvreté pour participer à nos travaux.

D'avance je vous remercie de votre compréhension.

Veuillez agréer, Madame le Ministre d'Etat, l'expression de ma parfaite considération.

//-))

Madame Aïda MBODJ Ministre d'Etat Ministre de la Famille et des Organisations Féminines DAKAR

P.J (2): - Termes de référence et - Programme de la session

Youssoufa WADE

REPUBLIQUE DU SENEGAL



Le dialogue permanent est notre credo

AGENDA 10^{ème} SESSION ORDINAIRE

Journée d'ouverture : Lundi 21 novembre 2011

08h30 – 09h	Mise en place
09h – 10h	Cérémonie d'ouverture
	 Mot de bienvenue du Président du Comité national du Dialogue social (CNDS) Discours du Directeur du Bureau d'appui technique de l'OIT au travail décent, Bureau pays- Dakar Discours de Madame la Représentante Résidente de l'UNICEF à Dakar Discours de Monsieur le Ministre du Travail et des Organisations professionnelles Projection d'1 film sur des expériences en matière de protection sociale
10h - 10h 30	Pause café
10h 30 - 13h 30	 Présentation du thème central: « SOCLE DE PROTECTION SOCIALE: QUELLE STATEGIE POUR LA MISE EN ŒUVRE AU SENEGAL » par Monsieur Cheikh Tidiane Tounkara, expert, consultant en protection sociale élucidation de l'expression socle de protection sociale; détermination de la place d'un socle de protection sociale dans le dispositif national; proposition d'éléments de contenu d'un nouveau modèle de protection sociale articulé au concept de socle de protection sociale; élucidation de la pertinence d'un socle de protection sociale en rapport avec la justice sociale, le développement social et la croissance économique; Mise en évidence du rôle de l'Etat dans l'élaboration, la mise en place et le pilotage du socle, d'une part et, d'autre part, du rôle des partenaires techniques et financiers, des partenaires sociaux tout au long de ce processus. présentation de la place d'un socle dans un pays émergent : sa pertinence et les conditions de sa faisabilité présentation des opportunités qu'offre la mise en place d'un socle au Sénégal Contribution de l'UNICEF : Monsieur Rémy PIGOIS , chef section politique sociale Modérateur : Madame Couty Fall, Coordonatrice régionale du Programme pour la Cohésion sociale et l'Emploi des Jeunes en Afrique au sud du Sahara/PNUD. Rapporteur : Monsieur Birane Thiam Discussions générales Synthèse
	 ✓ Rapporteur : Monsieur Birane Thiam Discussions générales
13h 30	Déjeuner

2^{éme} Journée : Mardi 22 novembre 2011

08h30 – 09h	Petit déjeuner
09h – 13h	 Présentation du sous thème n°01 : l'évaluation de l'existant par Monsieur Ismaïla GUEYE, Directeur du Recouvrement de l'IPRES; présentation du système formel de sécurité sociale et des différents régimes de sécurité sociale : forces et faiblesses; évaluation des autres initiatives de protection sociale (exemple : le plan sésame, la subvention du traitement des maladies à soins coûteux etc.); évaluation des différentes mesures d'extension de la sécurité sociale (exemple les routiers, les ruraux, les artisans, etc.); conditions de sa faisabilité; et identification des défis à relever dans ce cadre.
	 ❖ Présentation du sous thème n°02: le contenu programmatique par Monsieur Racine Senghor, Directeur de la Protection sociale; ➢ les objectifs à atteindre, ➢ les populations cibles; ➢ le paquet de prestations (services et transferts); ➢ les acteurs institutionnels; ➢ la mise en œuvre et le pilotage.
	Présentation du sous thème n°03: le financement par Monsieur Alpha NDIAYE, Président de la COSRISS;
	 les différentes techniques de financement d'un système de protection sociale; la présentation de quelques exemples de bonnes pratiques dans le monde; le rôle de l'Etat dans le financement du socle; le rôle du financement alternatif; les risques et contraintes liés au financement.
	 ✓ Modérateur : Monsieur Aboubacar WADE, Administrateur sous-régional du Programme d'Appui à la Mise en œuvre de la Déclaration (PAMODEC). ✓ Rapporteurs : Birane THIAM et Pierre Marcel Dione Discussions générales Synthèse
13h	 Constitution des 3 groupes de travail Déjeuner

3ème Journée : Mercredi 23 novembre 2011

08h30 – 09h	Petit déjeuner
09h – 13h	❖ Les travaux de groupe
	 GROUPE 1 : Ciblage et proposition de feuille de route ; GROUPE 2 : Contenu programmatique et proposition de feuille de route ; GROUPE 3 : Financement du socle et proposition de feuille de route
13h – 14h30	• Déjeuner
14h30 –17h	Poursuite des travaux de groupe

4^{ème} Journée : Jeudi 24 novembre 2011

08h30 - 09h	Petit déjeuner
09h – 13h	 Plénière, synthèse et recommandations Présentation des rapports de groupe ; Présentation des propositions de feuille de route
13h	Discussions générales
7211	Déjeuner

5^{ème} Journée : vendredi 25 novembre 2011

08h30 – 09h	Petit déjeuner
09h – 13h	❖ Plénière, synthèse et recommandations
	 Adoption des rapports de groupes et du rapport général; Adoption de la feuille de route Cérémonie de clôture
13h	• Déjeuner